



Info: Service au membres - Permanence pour les agents de police

Création : mardi 19 janvier 2016 16:23

Dans le cadre de notre groupe de travail interne "agents de police" et suite aux négociations en cours pour améliorer le statut des agents, le SNPS organise dès à présent une "permanence agents" hebdomadaire, où tous les intéressés peuvent poser leurs questions liées au cadre d'agents.

Cette permanence est joignable chaque mardi de 10:00h à 15:00h, soit par téléphone au 02/6446500, soit par courriel à l'adresse agent@snps.be.

Pendant ces heures de permanence vous êtes aussi le bienvenu à notre siège national chez un des collègues suivants:

- Dauchot Christophe (Coordinator Francophone)
- Hannecart Benoît

En installant ce point de contact national pour cette catégorie professionnelle spécifique, j'espère répondre aux aspirations de nos agents membres.

Carlo Médo
Président National